

Eco-tidien

Hebdomadaire d'informations économiques et financières - Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011



La Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), l'entité en charge de la construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal, et la Société nationale de transport de l'électricité (Sonatrel) ont signé, le 23 septembre 2024 à Yaoundé, un contrat d'accès au réseau de transport de l'électricité lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba. P.6

BARRAGE DE NACHTIGAL

NHPC et Sonatrel concluent un accord pour l'évacuation complète de l'électricité produite

INITIATIVE

Le patronat camerounais fait sa rentrée économique

Le 18 septembre 2024 dernier était jour de « rentrée économique » au groupement des entreprises du Cameroun (Gecam). L'institution a mobilisé les professionnels des médias pour un échange sur la situation économique du Cameroun à mi-parcours de l'année 2024. P.4



ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES 2024

Tony Elumelu définit les priorités de l'Afrique

La croissance économique transformatrice, l'emploi des jeunes et la transition énergétique sont essentiels pour le continent. P.5



PORT DE DOUALA

Les délais d'export freinent la compétitivité économique

Selon le rapport sur la compétitivité de l'économie camerounaise, publié par le Comité de compétitivité du ministère de l'Économie, les délais de passage des marchandises à l'exportation se sont allongés entre 2015 et 2023, passant de 10,6 jours à 21,2 jours sur cette période. Soit une augmentation de près de 10 jours en neuf ans. P.6





COMMUNIQUÉ

MONSIEUR CONSTANT METOU'OU AMVELA NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BICEC

Le Conseil d'Administration de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), réuni ce jeudi 26 Septembre 2024, parmi les points à l'ordre du jour, a acté la nomination de Monsieur Constant METOU'OU AMVELA en qualité de Président du Conseil d'Administration.



Monsieur **Constant METOU'OU AMVELA** est un financier de formation, diplômé de l'Institut supérieur de Gestion Appliquée (IGA) de Casablanca au Maroc, option « Génie-financier ». Il est également Administrateur Civil Principal, Diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) de Yaoundé. Il dispose de plusieurs certifications obtenues auprès de l'Institut du Fonds Monétaire International (FMI) et de l'Ecole Nationale d'Administration Publique (ENAP) du Québec.

Haut cadre de la fonction publique, ancien Contrôleur de banques et ancien Chef de la Division de Suivi du Ministère des Finances, il occupe actuellement le poste de Conseiller Technique n°1 auprès du Ministre des Finances, en charge des questions économiques et financières.

Il rejoint la BICEC en 2008, en qualité d'Administrateur représentant l'Etat du Cameroun. Ancien membre de la Délégation du Conseil d'Administration pour les Engagements (DCEA), il est depuis quelques années, membre du Comité des Risques et Président du Comité d'Audit de la BICEC.

Le nouveau Président du Conseil n'est donc pas en terrain inconnu à la BICEC. Il connaît parfaitement la Banque, pour avoir pris une part active à la vie de cette institution et surtout à son redressement suite à la crise qu'a connue la BICEC en 2016. Son excellente maîtrise de l'environnement économique et financier national et régional (il est membre du Comité Inter-Etats de la CEMAC), la lecture avisée qu'il peut avoir des grands dossiers économiques de la République et des attentes de l'Etat à l'égard du système bancaire, sont des atouts supplémentaires qu'il n'hésitera pas à mettre au service du développement de la BICEC et au renforcement du financement de l'économie camerounaise.

Agé de 51 ans, Monsieur **Constant METOU'OU AMVELA** est marié et père de 04 enfants.

A l'occasion de cette nomination, M. Kamal MOKDAD, Directeur Général de la BCP et de l'International au sein du Groupe, la Direction Générale et l'ensemble du Personnel de la BICEC se joignent aux membres du Conseil d'Administration pour lui souhaiter un plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

A PROPOS DU GROUPE BCP : Le groupe BCP est l'une des premières institutions bancaires du Maroc. Il tire sa force de ses valeurs de solidarité et de son organisation unique au Maroc. Il est composé de 8 Banques Populaires Régionales (BPR) à vocation coopérative, de la Banque Centrale Populaire (BCP), organe central du Groupe, de forme société anonyme cotée en Bourse, de filiales spécialisées, de fondations et de banques et représentations à l'étranger. Le groupe BCP est présent dans 32 pays dans le monde. Il est, au Maroc, le premier collecteur de l'épargne (26% de PdM) et un acteur majeur du financement de l'économie (24% de PdM).
www.gbp.ma

A PROPOS DE LA BICEC : Filiale du groupe Banque Centrale Populaire (BCP), la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) est un acteur de référence du paysage bancaire camerounais. Elle opère à travers un réseau bancaire de 40 agences réparties sur l'ensemble des régions du Cameroun. Avec plus de 380.000 clients et près de 700 collaborateurs, la BICEC occupe une position de premier plan sur l'ensemble de ses marchés : particuliers, professionnels et corporates.



CONSEIL INTERNATIONAL DU CACAO

Le Cameroun assurera la présidence de l'organisation des producteurs de fèves

Lors de sa réunion du 20 septembre 2024, le groupe des pays producteurs de l'Organisation internationale du cacao (ICCO) a élu le Cameroun à la présidence du Conseil international du cacao pour la campagne 2024/2025. Cette décision, qui sera officiellement validée lors de la 110e session de l'ICCO du 23 au 26 septembre prochain à Abidjan (Côte d'Ivoire), témoigne de la reconnaissance internationale des « efforts inlassables fournis par le Cameroun pour valoriser le travail des producteurs et leur juste rémunération », indique un communiqué du ministère du Commerce publié vendredi dernier.



Luc Magloire Mbarga Atangana, Ministre du Commerce

La session du Conseil international du cacao revêt une grande importance, car elle vise notamment à définir les nouvelles perspectives pour assurer la durabilité de l'économie cacaoyère mondiale. Le Cameroun, classé 4e producteur mondial avec une production de 300 000 tonnes, à égalité avec le Nigeria, joue un rôle clé dans ce secteur. Selon le bulletin trimestriel des statistiques du cacao pour la saison 2023-2024 publié le 31 mai par l'ICCO, les quatre principaux producteurs africains (Côte d'Ivoire,

Ghana, Cameroun et Nigeria) représentent 70,6 % de la production mondiale, bien que ce chiffre ait légèrement diminué par rapport aux saisons précédentes.

La campagne cacaoyère 2023-2024 a été marquée par des prix « record » pour les producteurs camerounais, atteignant jusqu'à 6 300 FCFA le kg. Cette hausse des prix a permis au pays de générer des revenus globaux en valeur FOB s'élevant à 488,8 milliards de FCFA, soit une augmentation de 220 milliards par rapport à

l'année précédente, selon l'Office national du cacao et du café (ONCC). Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a souligné que cette « embellie sans précédent des cours » consolide le positionnement du Cameroun comme une « origine de référence en matière de qualité et de rétribution conséquente des producteurs, désormais parmi les mieux rémunérés au monde ».

Dans un communiqué le 18 septembre, le ministre du Commerce a annoncé qu'un « opérateur majeur de l'industrie chocolatière mondiale » a signé un contrat d'achat avec une coopérative locale pour un prix de 5 200 FCFA/kg. Bien que l'identité de cet opérateur n'ait pas été divulguée, Luc Magloire Mbarga Atangana a déclaré que cette opération illustre la confiance retrouvée dans la qualité du cacao camerounais sur la scène internationale. Il a encouragé les producteurs à adopter ce modèle de partenariat pour garantir des rémunérations à la hauteur de leurs efforts. Avec la campagne cacaoyère 2024-2025 officiellement lancée le 8 août dernier, il a affirmé que « tous les indicateurs convergent, sinon vers une amélioration de ces acquis, à tout le moins vers leur préservation, à la faveur d'une qualité retrouvée et reconnue de la fève camerounaise qui fait dorénavant courir ce qui compte de mieux dans l'industrie chocolatière mondiale, et d'un déséquilibre avéré entre une offre en retrait

et la demande ».

Avec la présidence du Conseil international du Cacao, le Cameroun a l'occasion de défendre ses intérêts et d'encourager des pratiques durables, surtout à l'approche du nouveau Règlement contre la déforestation (RDUE) de l'Union européenne (UE). Ce règlement vise à interdire la commercialisation de produits liés à la déforestation, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur le secteur cacaoyer. Cette présidence souligne également l'importance du Cameroun dans le secteur du cacao, étant l'un des principaux producteurs en Afrique et dans le monde. Au Cameroun, le système de vente du cacao sur le marché intérieur est complètement libéralisé. La multiplication des acteurs commerciaux depuis une dizaine d'années a renforcé la concurrence et poussé vers le haut les prix accordés aux producteurs. Depuis 2019, le gouvernement a instauré l'autorisation officielle de vendre le cacao de manière groupée, en se basant sur des prix de référence publiés par l'ONCC, qui supervise la qualité et le suivi des exportations. Ce système permet aux exploitants, par l'intermédiaire de leurs groupements, de négocier directement avec les multinationales ou des transformateurs locaux, ajustant les prix d'achat selon la qualité et la quantité de leur production.

Elise Nguélé

FILIERE TEXTILE

20 nouvelles normes pour renforcer l'industrie

Grâce à ces normes, l'industrie textile nationale pourra améliorer sa compétitivité et faciliter ses échanges commerciaux, tant sur le plan local qu'international.

L'Agence des normes et de la qualité (Anor) continue de moderniser le cadre normatif au Cameroun, avec l'introduction de 20 nouvelles normes dédiées aux textiles non tissés et aux produits connexes. Ces nouvelles règles, mises en place par le Comité technique 31.1, couvrent divers aspects techniques, allant des spécifications des couches jetables aux méthodes d'essai pour évaluer les propriétés des textiles.

« Ces normes élaborées par le Comité technique 31.1-Textile non tissé et Produits connexes, portent sur divers aspects techniques relatifs aux textiles non tissés, tels que les spécifications des couches jetables, les méthodes d'essai pour évaluer différentes propriétés des textiles ainsi que le vocabulaire spécifique aux textiles non tissés et produits connexes

», souligne l'Anor.

L'adoption de ces nouvelles normes vise à renforcer la qualité et la sécurité des produits textiles non tissés sur le marché camerounais, en fournissant des références techniques fiables aux fabricants, aux distributeurs et aux consommateurs. Elles contribueront également à promouvoir la compétitivité de l'industrie textile nationale et à faciliter les échanges commerciaux.

Au mois d'août 2024, c'est le secteur des énergies renouvelables qui a été doté de nouvelles normes. 138 au total, dont 105 d'entre elles dans le secteur de l'électricité et de l'électrotechnique et 33 dans les énergies nouvelles et renouvelables.

« L'implémentation et le respect des normes d'efficacité énergétique sont essentiels pour garantir la sécurité, la

qualité et la durabilité des infrastructures énergétiques et électroniques, tout en soutenant le développement économique et social au Cameroun », avait indiqué l'Anor.

Créée en 2009 par décret présidentiel, l'ANOR, opérationnelle depuis février 2010, a entre autres missions de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine de la normalisation et de la qualité au Cameroun, de diffuser les



Vers la modernisation du cadre normatif

informations sur les normes et la qualité.

Cédric Boyomo

Eco-tidien
Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala
Récépissé de déclaration
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011
B.P : 13096 Douala
Tél. : 677 239 567 / 696 820 394
Mail : journal.ecotidien@gmail.com
Web : www.ecotidien.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ET REDACTEUR EN CHEF
Bertrand ABEGOUMEGNE

CONSEIL EDITORIAL
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI
Alain MINOUE

REDACTION CENTRALE
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,
Christian ADONG, Hassan MAMA
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA
André Noir, Placide ONGUENE

MISE EN PAGE
Jules HERVÉ INF.X.

IMPRIMERIE
Macacos

DISTRIBUTION
Messapresse

TIRAGE
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services



INITIATIVE

Le patronat camerounais fait sa rentrée économique

Le 18 septembre 2024 dernier était jour de « rentrée économique » au groupement des entreprises du Cameroun (Gecam). L'institution a mobilisé les professionnels des médias pour un échange sur la situation économique du Cameroun à mi-parcours de l'année 2024.



Célestin Tawamba, Président du Gecam

« La « Rentrée économique du Patronat », se veut un moment d'échange convivial entre la presse et le Patronat, que nous envisageons tenir tous les ans, au mois de septembre, pour poser un regard critique et constructif sur les évolutions et les enjeux de l'économie de notre pays » a introduit Célestin Tawamba, Président de l'institution patronale pour planter le décor sur ce qui sera désormais le rendez-vous annuel auquel il faudrait s'habituer.

Sans langue de bois, le Président Tawamba a passé en revue « les principaux défis et contraintes » qui minent et plombent l'économie camerounaise et a fait quelques suggestions « pour la mise en place d'un environnement propice et plus compétitif aux affaires, en mettant en exergue, les avancées significatives relevées ». Célestin Tawamba a relevé que cette rencontre se tient « dans un contexte général difficile pour les entreprises et pour les populations » au regard des dommages subit dans la partie septentrionale du Cameroun victime des inondations en raison d'importantes pluies diluviennes qui ont occasionné de nombreux dégâts matériels et des pertes humaines.

S'agissant des performances économiques du Cameroun, il ressort, selon le Président que les objectifs sont largement en deçà des prévisions fixées la DSCE et la SND30. « D'un objectif de croissance de 5,5 % sur la période 2010 – 2020, et de 6,6 % sur la période 2021 – 2025, nous avons réalisé une croissance économique moyenne de 4,0 % sur la période 2010 – 2020, et de 3,8 % sur la période 2021 – 2023, respectivement en deçà de 1,5 points et 2,8 points de ses objectifs » déplore l'institution patronale. « En dépit tout ce qui précède, le FMI envisage une légère progression de la croissance économique, pour s'établir à 4,2 % en 2024 contre 4,0 % en 2023 ». Celle-ci proviendrait du secteur secondaire en raison de la mise en service du barrage hydroélectrique de Nachtigal qui devrait profiter au secteur industriel malgré la baisse de la production du secteur extractif consécutive à la

diminution de la production pétrolière. Selon le Gecam, « le premier semestre 2024 a été également marqué par la baisse de la commande publique et le durcissement des conditions d'accès aux marchés publics. Les difficultés financières de l'Etat liées notamment au remboursement de la dette publique l'ont contraint à réduire ses engagements notamment la commande publique. Par ailleurs, la circulaire du MINMAP relative aux cautionnements sur les marchés publics a durci les conditions d'accès aux PME locales qui sont moins liquides par rapport aux Entreprises à capitaux étrangers ».

Soulignant les principaux défis relatifs à l'environnement des affaires, Célestin Tawamba a salué les efforts fournis par le gouvernement dans l'amélioration du système fiscal à travers la dématérialisation des procédures fiscales, la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures dans le cadre de la politique d'import-substitution, la mise en place du partenariat fiscal intégré pour amener certains contribuables vers le secteur formel etc. Mais cependant, le système fiscal demeure « oppressif » pour les entreprises du secteur formel en raison du taux d'imposition effectif payé « notre système fiscal conduit à payer des taux effectifs de 60 à 80%, il fait payer l'impôt aux entreprises naissances et même à celle qui font des pertes » déplore le Président du patronat.

Dans ce chapelet de défis à égrener et au-delà de la fiscalité, le Président Tawamba a relevé les effets poussifs de la parafiscalité donc la loi des finances 2024 a mis en exergue une myriade des taxes touchant quasiment tous les secteurs d'activités et tous les services rendus par les Administrations publiques, la politique d'incitation aux investissements qui doit être repensé, selon le Gecam, car, depuis sa promulgation en avril 2013, le Cameroun a adopté de nouvelles politiques publiques et réformes ayant des incidences sur l'investissement en particulier. L'ensemble de ces éléments a rendu caduque plusieurs dispositions du cadre réglementaire sur les incitations aux investissements

qui se trouvent être en déphasage avec ces nouvelles orientations gouvernementales.

On note également le déficit énergétique donc les investissements devraient se densifier pour améliorer la situation actuelle. A cela s'ajoute le manque criard des infrastructures routières donc pour celle existante, la chaussée est savamment dégradée ce qui entraîne d'importants ralentissements dans la circulation avec très souvent des immobilisations des véhicules pouvant excéder plusieurs jours. « Le seul moyen de transport aujourd'hui qui les relie en toute sécurité au reste du pays est l'avion ; mais à un prix prohibitif et hors de portée. Toutes ces choses compromettent les efforts du Gouvernement et du secteur privé en matière de lutte contre l'inflation et freine le développement » souligne le Gecam.

Les défis relatifs au numérique, à la fuite des compétences vers le Canada, Le Patronat camerounais se dit particulièrement préoccupé par cette migration massive de nos travailleurs qualifiés donc « près 6000 camerounais ont immigré au Canada » entre janvier et avril 2024. Puis les défis liés au foncier. Selon le patronat, La procédure d'obtention d'un titre foncier au Cameroun est très longue, assez coûteuse, et très peu sécurisée. « En 2021, la justice a recensé plus de 9 000 faux titres fonciers au Cameroun. Cette situation est responsable d'une véritable insécurité foncière qui se caractérise par une double voire triple immatriculation pour une même parcelle de terrain » dénote Célestin Tawamba.

En marge de tous les défis relevés ci-dessus, on constate pour le déplorer une sorte de léthargie dans la prise de décision par les pouvoirs publics. En total déphasage avec les challenges qui sont nombreux et urgents, les décisions quand elles sont prises, le sont tardivement. Ce qui n'a aucun impact sur la problématique qui a évolué avec le temps. Conséquence on stagne. On fait trop peu et trop tard.

André Noir

STRATEGIE

Attijariwafa bank lance le Fonds Africain d'Efficacité Énergétique

Attijariwafa bank Corporate and Investment Banking a rassemblé plus de 120 participants issus du monde institutionnel, corporate et des grandes entreprises à l'occasion du lancement de son nouveau fonds, le Fonds Africain d'Efficacité Énergétique (FAEE), en partenariat avec Econoler, leader mondial des services-conseils en matière d'efficacité énergétique depuis plus de 40 ans.



Pour catalyser les projets innovants et durables en matière d'efficacité énergétique à travers le continent africain

Le « FAEE » est un levier pour le groupe Attijariwafa bank pour catalyser les projets innovants et durables en matière d'efficacité énergétique à travers le continent africain, tout en promouvant des pratiques financières responsables et des investissements à fort impact environnemental et social. Organisé sous le thème « Innovations financières pour une transition énergétique durable en Afrique », cet événement a regroupé des experts de la finance verte et de l'efficacité énergétique issus de différents horizons parmi lesquels Pierre Langlois, Président d'Econoler ; Youssef El Fath, Directeur Industrie chez VINCI Energies Afrique de l'Ouest; Brahim Ouazzani Chahdi, Directeur des Investissements groupe chez Wafa Assurance et Mehdi Benjelloun, DG Délégué d'Attijari Capital Management, Société de gestion du Fonds Africain d'Efficacité Énergétique.

Ce panel, modéré par Abdelaziz Lahlou, directeur Economie au sein d'Attijari Global Research, a permis de relever les défis techniques, financiers et réglementaires auxquels sont confrontés les projets d'efficacité énergétique en Afrique, d'apporter des retours d'expériences internationales et de bonnes pratiques, et d'échanger sur l'opérationnalisation du modèle face aux réalités africaines. À travers son intervention, Youssef Rouissi, DG Délégué en charge du pôle Corporate and Investment Banking, est revenu sur le rôle du secteur privé et bancaire dans la mise en œuvre de la trajectoire de transition énergétique afin « d'apporter le capital humain et financier nécessaire à l'équilibre et à la bancabilité de ces investissements à fort impact social ».

« Le FAEE vise à soutenir et à accélérer la transition énergétique et la décarbonation des entreprises marocaines et africaines, en leur offrant une solution complète et clé en main » a-t-il rajouté.

Ainsi, et pour compléter l'offre du Groupe, le FAEE a signé lors de cet événement un MOU avec Vinci Energies, un des partenaires techniques jouant un rôle majeur dans la mise en œuvre des projets d'efficacité énergétique chez les clients.

Placide Onguéné

ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES 2024

Tony Elumelu définit les priorités de l'Afrique

La croissance économique transformatrice, l'emploi des jeunes et la transition énergétique sont essentiels pour le continent.



Tony Elumelu

Tony Elumelu, philanthrope et chef d'entreprise africain, placera la croissance économique transformatrice de l'Afrique, l'emploi des jeunes et la transition énergétique au cœur des discussions de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) de cette année, qui se tiendra fin septembre à New York.

Elumelu appellera à une action urgente lors d'une série d'engagements, dont une table ronde à la Clinton Global Initiative avec l'ancien président des États-Unis, Bill Clinton, et lors d'un événement organisé conjointement par le Programme alimentaire mondial (PAM) et la Fondation Tony Elumelu (TEF), dirigé par la directrice exécutive du PAM, Cindy McCain.

Elumelu apportera son point de vue à la fois sur sa grande expérience de la création d'entreprises de pointe sur le continent et sur le succès des programmes catalytiques de la Fondation Tony Elumelu, qui permettent aux jeunes Africains de s'émanciper. Elumelu est un réaliste,

qui met l'Afrique et les Africains au défi de résoudre leurs problèmes, en apportant des solutions africaines, mais aussi en reconnaissant la responsabilité de l'Afrique d'agir.

En tant que président du groupe United Bank for Africa (UBA) et de la société d'investissement panafricaine Heirs Holdings, ainsi que fondateur de la Fondation Tony Elumelu, Il est l'un des principaux moteurs du programme de transformation de l'Afrique, contribuant à façonner l'image du continent sur la scène mondiale. Son leadership intellectuel et ses activités de plaidoyer remettent en question les idées reçues et proposent des stratégies novatrices en matière de collaboration et de croissance. Le rôle de sa fondation dans la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes comme moyen de rompre avec la pauvreté a fait l'objet d'études de cas à Harvard, à la Chicago Business School, à Stanford et à Cambridge.

Avec plus de 60 % des Africains qui n'ont pas accès à l'électricité et des jeunes qui représentent plus de 60 % des 1,3 milliard d'habitants du continent, l'Afrique est confrontée à des défis qui ont un impact sur le monde entier. L'Afrique, qui a récemment connu des inondations tragiques en Afrique de l'Ouest, souffre de crises environnementales liées au climat, causées par les émissions mondiales, tandis que le développement de l'Afrique est freiné par d'énormes déficits en matière d'infrastructures.

Dans une déclaration faite récemment, Elumelu a indiqué : « j'ai souvent dit qu'il

n'y avait nulle part ailleurs dans le monde où l'on pouvait tirer autant d'avantages des investissements qu'en Afrique. Cependant, je suis parfaitement au fait des défis fondamentaux auxquels notre continent est confronté. Il est essentiel de s'attaquer aux problèmes de la croissance économique durable, du chômage des jeunes, de l'inégalité entre les sexes et de la transition énergétique de l'Afrique, non seulement pour répondre aux besoins fondamentaux du continent en matière de développement, mais aussi pour atteindre les objectifs de développement durable et libérer l'immense potentiel économique qu'offre l'Afrique ».

Économiste et entrepreneur visionnaire, la philosophie économique proposée par Tony Elumelu, l'Africapitalisme, sert de modèle pour stimuler la transformation économique de l'Afrique, en plaidant pour que le secteur privé prenne la direction de la création de richesses sociales et économiques et d'une prospérité partagée pour tous.

Parallèlement au plaidoyer d'Elumelu, la United Bank for Africa, qu'il dirige, organisera un gala de réseautage en marge de l'Assemblée générale des Nations unies - une plateforme pour mettre en lumière les opportunités d'investissement sur le continent. Le rendez-vous réunira des personnalités de premier plan de quatre continents, en commémoration du 75e anniversaire du groupe UBA et des 40 ans d'activité du groupe aux États-Unis.

La Rédaction

IMPORT SUBSTITUTION

Le Cameroun obtient un financement de 154 milliards de Fcfa de ING Bank

Le groupe néerlandais ING Bank vient d'approuver l'ouverture d'une ligne de crédits de 154 milliards de Fcfa en faveur du Cameroun. Ce financement, orchestré par des discussions avec la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts (Capef), cible cinq grands projets stratégiques. Ces derniers visent à moderniser les infrastructures agricoles et halieutiques du pays, tout en soutenant son plan triennal d'import-substitution intégré pour lequel le Cameroun a besoin de 1 371,5 milliards entre 2024-2026.

Le premier projet porte sur la construction d'un quai de pêche dans la zone portuaire du Sud-Ouest du pays, principalement à Tiki (Idenau). Avec une enveloppe de 36 milliards de Fcfa, ce projet ambitionne d'équiper cette zone portuaire d'infrastructures modernes dotées de divers équipements et accessoires de pêche. Il s'agit non seulement d'améliorer la pêche artisanale, mais aussi de renforcer les capacités d'exportation des produits halieutiques vers les marchés régionaux. Un autre projet phare concerne la construction d'un parc à bétail moderne à Bibemi, dans la région du Nord, pour un montant de 17 milliards de Fcfa. Cet espace est destiné à devenir un centre d'élevage bovin de référence, contribuant ainsi à l'offre de protéines animales et à la sécurité alimentaire dans un contexte de réduction des importations de viande.

Des infrastructures pour transformer plus Outre les investissements dans la pêche et l'élevage, le projet de construction d'entrepôts de produits frais, d'un coût de 24 milliards de Fcfa, vise à pallier les pertes post-récoltes et à améliorer la qualité des denrées sur les marchés. Ces infrastructures seront réparties dans des localités stratégiques, telles que Maroua (Extrême-Nord), à Pitoa (Nord), à Santa (Nord-Ouest) et à Bertoua (Est), de même qu'au Port de Douala (Littoral) où il est prévu la construction d'un entrepôt central pour le stockage des produits à l'export.

L'objectif est de favoriser une meilleure conservation des produits agricoles comme les oignons et les pommes de terre, et d'assurer leur acheminement vers les centres de consommation.

Le financement d'ING Bank prévoit également 48 milliards de Fcfa pour la construction de quatre Centres de Production et de Formation Agropastorales (Cpfa). Situés dans les localités de Dimako (Est), Dizangue (Littoral), Nanga-Eboko (Centre) et Ngaoundéré (Adamaoua), ces centres auront pour mission de former une nouvelle génération d'agriculteurs et d'éleveurs, tout en servant de sites de production modernes.

Le dernier projet qui devrait bénéficier des financements du groupe ING Bank porte sur la construction d'un complexe de transformation de cacao verra le jour à Douala (Bonabéri), pour un montant de 29 milliards de Fcfa. Avec une capacité de transformation de 32 000 tonnes de fèves de cacao, cette usine s'inscrit dans une démarche d'industrialisation de la filière cacaoyère camerounaise. En structurant et en organisant 13 800 producteurs, ce projet permettra non seulement d'améliorer la chaîne de valeur locale, mais aussi de répondre à la demande internationale en produits transformés à base de cacao.

LE MINEPAT VA MENER L'EMPRUNT

Le gouvernement camerounais, par



5 154 milliards de Fcfa pour moderniser les infrastructures agricoles et halieutiques du pays

le biais du ministère de l'Economie, salue cette initiative de financement qui permettrait au pays de moderniser non seulement ses filières agropastorales et halieutiques, mais aussi renforcer sa position en tant que puissance agricole dans la sous-région d'Afrique centrale. Le ministère dirigé par Alamine Ousmane Mey se positionne comme garant de cette opération, en s'engageant à emprunter pour le compte des entreprises bénéficiaires, conformément aux procédures en vigueur. En prélude à cette opération, la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts de Cameroun vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet conseil ou une banque d'affaires. Cette structure aura pour mission de fournir les prestations relatives à la structuration de l'emprunt, à la négociation des conditions les plus favorables, ainsi qu'à la mise en place

d'un mécanisme fiable pour le suivi des projets et le remboursement de la dette. Notons que ING Bank est une institution financière internationale de bancassurance d'origine néerlandaise, constituée en 1991 de la fusion entre la compagnie d'assurance Nationale Nederlanden et la banque à réseau NMB Postbank. Elle n'est présente dans aucun pays d'Afrique. Premier groupe bancaire des Pays-Bas, ING a vu son bénéfice net baisser de 0,8% au premier trimestre 2024, s'établissant à 1,58 milliard d'euros (plus de 1035,6 milliards de Fcfa). A l'inverse, le chiffre d'affaires a pour sa part légèrement augmenté de 0,3% pour se situer à 5,58 milliards d'euros (plus de 3 657 milliards de Fcfa).

Avec EcoMatin

BARRAGE DE NACHTIGAL

NHPC et Sonatrel concluent un accord pour l'évacuation complète de l'électricité produite

La Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), l'entité en charge de la construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal, et la Société nationale de transport de l'électricité (Sonatrel) ont signé, le 23 septembre 2024 à Yaoundé, un contrat d'accès au réseau de transport de l'électricité lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba.



Un accord de collaboration pour l'évacuation de l'ensemble de l'énergie de Nachtigal

Ce partenariat permet à NHPC de solliciter Sonatrel pour le transport de toute l'énergie produite par le barrage hydroélectrique de Nachtigal. « En retour, NHPC doit être payée par le fournisseur qui est Eneo, avec lequel ils ont un contrat, un «Power Purchase Agreement». Et nous, à Sonatrel, transportons l'énergie et attendons en contrepartie le paiement des frais de transport d'électricité par NHPC », a déclaré Victor Mbemi Nyaknga, directeur général de la Sonatrel, à la télévision publique. Vincent Leroux, directeur général de NHPC, a ajouté que « cette ligne nous permet de desservir tout le Réseau interconnecté Sud (RIS) et d'évacuer l'ensemble de l'énergie de Nachtigal ».

La signature de ce contrat intervient quelques jours seulement après la mise en service du troisième groupe du barrage, le 19 septembre 2024. Le lancement du premier groupe a eu lieu en juin, et le deuxième, en août. Le barrage injecte actuellement 180 MW sur les 420 MW prévus. Le ministre de l'Eau et de l'Énergie a annoncé que l'objectif est de mettre en service un groupe supplémentaire chaque mois, avec pour ambition d'atteindre la production des sept groupes d'ici fin janvier 2025. « Donc, en octobre, on aura certainement le 4e groupe avant la fin du mois », a-t-il dit.

Il est important toutefois de noter qu'en dépit de cette signature, d'importants défis subsistent. Les infrastructures de transport et de distribution, vieillissantes et gérées respectivement par Sonatrel et Eneo, nécessitent des investissements importants pour leur modernisation, afin d'assurer une évacuation optimale de l'énergie produite par Nachtigal. Bien qu'une ligne d'évacuation de 225 kVA relie Nachtigal à Yaoundé, la nouvelle ligne en construction vers Douala, un important centre de consommation, n'est pas encore terminée. « Si les barrages sont construits mais que l'infrastructure de transport n'est pas adaptée, il sera difficile de satisfaire les besoins des populations », a reconnu le ministre de l'Eau et de l'Énergie lors de la cérémonie de signature du contrat d'accès au réseau électrique entre NHPC et Sonatrel.

À l'issue de sa récente visite sur le site de Nachtigal, Gaston Eloundou Essomba a insisté sur la nécessité de garantir que les infrastructures de transport soient prêtes à

évacuer l'énergie produite en temps réel. « Nous allons poursuivre notre inspection des lignes de transport jusqu'à Douala pour nous assurer que le calendrier est bien synchronisé, permettant ainsi l'évacuation en temps réel de l'énergie de Nachtigal. Cela contribuera à réduire de manière significative les désagréments que les populations rencontrent actuellement en raison du déficit de production ou d'une infrastructure de transport inadaptée », a-t-il ajouté.

ÉQUILIBRE FINANCIER

Pour le Directeur général de la SONATREL, il s'agit donc d'une cérémonie capitale, non seulement pour NHPC et SONATREL, mais aussi pour l'ensemble du secteur de l'électricité qui aura une plus grande bouffée d'oxygène en termes de ressources financières. En tout état de cause, Vincent Leroux, Directeur général de NHPC estime que l'enjeu final est « cette ligne nous permet de desservir l'ensemble du réseau interconnecté Sud et d'évacuer l'ensemble de l'énergie de Nachtigal ».

Pour lui, ce contrat ne fait que conforter juridiquement ce que les techniciens ont déjà accompli pour pérenniser le dispositif et que chacun y trouve son équilibre financier, Nachtigal, la SONATREL, ENEO et in fine, la population camerounaise.

Avec un investissement global de 786 milliards de FCFA, le barrage de Nachtigal se distingue comme la plus grande centrale de production d'électricité du Cameroun. Doté d'une capacité de 420 MW, il pourrait augmenter la production électrique du pays de 30 % en un seul coup. Cette infrastructure va également renforcer la part de l'hydroélectricité dans le mix énergétique national, permettant ainsi des économies significatives sur l'achat de combustibles pour les centrales thermiques d'appoint. De plus, Nachtigal pourrait positionner le Cameroun en tant que leader de l'exportation d'électricité en Afrique centrale. Le Projet d'interconnexion des réseaux électriques entre le Cameroun et le Tchad (Pirect) avance également, avec pour objectif de fournir 100 MW d'électricité au Tchad d'ici 2027.

André Noir

PORT DE DOUALA

Les délais d'export freinent la compétitivité économique

Selon le rapport sur la compétitivité de l'économie camerounaise, publié par le Comité de compétitivité du ministère de l'Économie, les délais de passage des marchandises à l'exportation se sont allongés entre 2015 et 2023, passant de 10,6 jours à 21,2 jours sur cette période. Soit une augmentation de près de 10 jours en neuf ans.



Les délais dépendent de la rapidité des procédures engagées par l'exportateur

Le Comité de compétitivité ne justifie pas cet allongement. Toutefois, le Port autonome de Douala (PAD), institution chargée de la gestion de l'espace portuaire de la capitale économique, explique que ces délais dépendent de la rapidité des procédures engagées par l'exportateur, dès le dépôt du conteneur au terminal. Pour certains opérateurs de la place portuaire, l'allongement des délais à l'exportation s'explique par plusieurs facteurs, notamment l'indisponibilité des navires. « Généralement, ce sont les mêmes navires qui font l'import et l'export, et il peut se trouver que le navire mobilisé par l'exportateur soit indisponible à temps. Cela rallonge ainsi les délais d'embarquement des marchandises », explique Hama Toukour Gandhi, président exécutif du Groupement des opérateurs du transport maritime et auxiliaires du transport au Cameroun (Gotram).

De cette analyse, il ressort que les délais à l'importation et à l'exportation peuvent être liés, dans la mesure où un navire en retard au déchargement sera par conséquent en retard pour l'embarquement des marchandises destinées à l'export. Hama Toukour Gandhi ajoute que la lenteur des procédures d'exportation, due à la multiplicité des contrôles administratifs (douanes, impôts, ministères, etc.), est également un facteur ralentissant le processus, lequel « pourrait être réalisé en dix jours » en l'absence d'entraves.

IMPORTATIONS

Toutefois, le Comité de compétitivité révèle qu'au Cameroun, les délais à l'importation ont été réduits de 16 jours entre 2015 et 2023, passant de 25,6 jours à 9,5 jours. Précisons que le séjour d'un conteneur importé dans le port reflète le temps

mis par l'importateur à accomplir les procédures de dédouanement auprès des services de la douane et des services des impôts. La douane camerounaise préconise un délai de 11 jours pour sortir un conteneur du port de Douala, où transite plus de 80 % du commerce international du pays, selon les estimations de l'autorité portuaire. CPPI

Il convient de souligner que la durée de séjour des navires est l'un des principaux critères d'évaluation de la performance et de la compétitivité des ports. Selon l'indice mondial de performance des ports à conteneurs (CPPI) 2023, publié par la Banque mondiale et Standard & Poor's Global Market Intelligence, le port de Douala s'est classé 373e mondial sur 405 ports évalués. Le PAD a ainsi perdu six places par rapport à l'année précédente, en raison notamment de ses infrastructures vieillissantes, selon la Banque mondiale. Ce qui conduit, d'après l'institution de Bretton Woods, à des inefficacités opérationnelles et des retards fréquents.

Pour réduire ces délais, qui plombent sa compétitivité, le PAD implémente un plan visant à tripler sa capacité d'ici 2050, en acquérant des équipements de manutention modernes. Fin 2023, il a investi 12 milliards de FCFA pour se doter de huit nouveaux portiques de parcs au terminal. Cet investissement a eu pour effet, selon l'autorité portuaire, d'accroître la capacité de stockage du terminal, d'accélérer le cycle de livraison et de réception des conteneurs, et de fluidifier les opérations des navires. Ces investissements ont, apprend-on, conduit à une réduction des délais à l'importation, qui frôlent actuellement les six jours.

Avec Investir au Cameroun

FIBRE OPTIQUE

Camtel défend la qualité de son réseau de transport

L'entreprise Camtel a tenu à défendre la qualité de son réseau de transport suite aux perturbations dans les services Internet et de téléphonie mobile observées depuis plusieurs jours dans le pays. Elle souligne son rôle en tant que « garante de la souveraineté numérique » du pays et affirme avoir toujours pris des mesures pour assurer une communication continue, même en cas d'incidents survenus dans le réseau.



Mme Judith Yah Sunday, DG Camtel

« Cette quête permanente de la qualité de service a conduit à la certification ISO 9001/2015 de Camtel sur le segment de transport, ce qui est une caution pour l'accroissement de la satisfaction des clients », a déclaré l'entreprise.

Cette déclaration de Camtel intervient après l'annonce par l'Agence nationale de régulation des

télécommunications (ART), dans un communiqué du 11 septembre dernier, d'un « audit opérationnel » du réseau national à fibre optique de l'opérateur historique des télécoms. « Bien que cette opération soit encore en cours, les premiers résultats de l'audit montrent que cette infrastructure nationale est dans un état de dégradation continue, et les conditions actuelles de sa maintenance sont à réévaluer », a déclaré le DG de l'ART, Philémon Zo'o Zame. Il a précisé que l'ART a reçu l'instruction du gouvernement pour réaliser cet audit, suite à « une dégradation continue de la qualité des services de communications électroniques mobiles » offerts non seulement par Camtel, mais également par les opérateurs de téléphonie mobile MTN Cameroon et Orange Cameroon.

Philémon Zo'o Zame a indiqué que les perturbations constatées résultent de problèmes externes. Il a cité une offre insuffisante en énergie électrique pour les infrastructures des opérateurs, des difficultés d'approvisionnement en carburant pour les sites techniques, particulièrement dans les grandes villes, ainsi que des ruptures répétées des câbles à fibre optique. Le DG de l'ART a tenu, le 17 septembre dernier, une réunion avec les dirigeants de MTN et Orange pour discuter de « l'urgence de l'amélioration de la qualité de service offerte aux consommateurs camerounais ». À l'issue de cette rencontre, des mesures ont été décidées, notamment une vérification approfondie des réseaux des opérateurs et une évaluation des investissements réalisés pour améliorer la qualité des services.

Dans un entretien exclusif avec Investir au Cameroun, Mitwa Ng'ambi, la directrice générale de MTN

Cameroon, a révélé que les perturbations actuellement observées sont principalement dues à deux facteurs : « l'instabilité de l'électricité » et les coupures de fibre optique fournies par Camtel, qui détient le monopole sur cette infrastructure essentielle. Elle a ajouté que « la dépendance » de MTN à un tiers pour la fourniture de la fibre optique, en l'occurrence Camtel, complique davantage la situation. Mais Camtel insiste sur sa responsabilité « proportionnelle » dans cette situation et indique que les actes de vandalisme sur son réseau, ainsi que les incidents liés à des travaux publics, aggravent également les difficultés rencontrées.

Camtel affirme avoir mis en place des mesures pour garantir la redondance des connectivités, « assurant ainsi la disponibilité permanente des services fournis à sa clientèle ». L'entreprise met en cause la gestion des autres opérateurs qui, selon elle, rencontrent des congestions dues à un nombre élevé d'abonnés. « Malheureusement, ils manquent de discernement quand ils se plaisent à indexer injustement la qualité du backbone de Camtel », argue l'entreprise. Actuellement, le réseau de Camtel s'étend sur 15 812 km, et l'entreprise prévoit d'ajouter 3 500 km de fibre optique à partir de 2024, principalement dans les zones rurales. Cette initiative vise à améliorer la couverture réseau et à répondre à la demande croissante de connectivité à haut débit. Avec cette extension, Camtel pourra également consolider sa position sur le marché national des télécommunications, notamment dans le segment mobile où elle est en concurrence avec MTN et Orange.

Omer Kamga

WORLD DIASPORA BUSINESS SUMMIT

Un forum économique annoncé pour rapprocher le Cameroun et sa diaspora

La Chambre de coopération économique des diasporas monde (Ccediam), une organisation de droit français, annonce la première édition du World Diaspora Business Summit, qui se tiendra à Paris les 14 et 15 novembre 2024. Cet événement, organisé en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun (Ccima), vise à renforcer les liens économiques entre le Cameroun et sa diaspora sous le thème « Business from the heart of Africa ».

Christophe Eken, président de la Ccima, déclare que ce forum « sera l'occasion d'initier des contacts d'affaires et de nouer des partenariats, de découvrir les opportunités d'investissements et de renforcer les liens de coopération entre nos différentes communautés ».

Les enjeux de ce business forum sont multiples. Il permettra de consolider les relations entre entrepreneurs africains et européens, d'encourager les échanges commerciaux, de promouvoir l'entrepreneuriat et de développer des partenariats bénéfiques pour tous. « Le World Diaspora Business Summit 2024 sera l'occasion pour les participants de découvrir les opportunités d'affaires dans différents pays, de partager leur expertise et d'établir des contacts stratégiques », affirment les organisateurs. Des conférences thématiques animées par des leaders d'opinion et des experts enrichiront le programme, accompagnées de séances de réseautage pour faciliter les connexions.

Le Cameroun, avec sa diaspora estimée à cinq millions de personnes, se distingue par une communauté dynamique et structurée. « Notre diaspora n'est pas homogène. Nous avons toutes les compétences, toutes les expertises utiles au développement du Cameroun. Son apport n'est pas qu'économique. Elle peut être intellectuelle dans les domaines de la recherche, de l'enseignement, de la médecine, de l'ingénierie, et bien plus », déclare le député Louis Henri Ngantcha, président du Réseau des parlementaires diaspora coopération décentralisée et transfrontalière, dans une interview au quotidien public Tribune Cameroun.

Cette diaspora est reconnue par les autorités comme un acteur clé dans l'atteinte des objectifs de la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30). En 2023, plus de 102 000 immigrés camerounais ont été recensés en France par l'Insee, avec une proportion significative de personnes hautement qualifiées.

Les envois d'argent de la diaspora représentent une ressource financière vitale pour de nombreuses familles au Cameroun. Ces transferts soutiennent particulièrement les couches les plus vulnérables de la société, contribuant à améliorer leur niveau de vie. Même en période de crise économique dans les pays d'accueil, ces flux financiers restent stables, moins sensibles aux fluctuations que les investissements directs étrangers (IDE). En 2022, les transferts s'élevaient à 365 millions de dollars (plus de 215 milliards de FCFA au cours actuel du dollar américain), ce qui représente une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente. Bien que ces chiffres soient inférieurs à ceux des autres diasporas africaines, comme celle du Nigeria, ils constituent néanmoins une ressource économique significative que le Cameroun peut mobiliser comme levier de développement.



Consolider les relations entre entrepreneurs africains et européens, d'encourager les échanges commerciaux

La promotion du « Cameroun-Europe World Diasporas Business Summit », orchestrée par la Ccediam, repose sur des actions ambitieuses visant à mobiliser la diaspora africaine entreprenante, les acteurs économiques présents en Afrique, ainsi que les entreprises européennes désireuses d'explorer les opportunités offertes par le continent, et plus spécifiquement par le Cameroun. Cet événement est perçu comme une occasion unique de valoriser le potentiel économique du Cameroun et de dynamiser les relations entre le pays et sa diaspora, tout en mettant en lumière les atouts d'un pays riche en potentiel.

Elise Nguélé

HYDROELECTRICITE

La capacité de production du barrage de Nachtigal portée à 180 Mw

D'ici 2030, le Cameroun envisage de faire passer sa capacité de production électrique de 2000 à 5000 MW. A court terme, les autorités espèrent faire jouer au projet hydroélectrique de Nachtigal un rôle de premier plan dans ce développement.



Mettre en service un groupe supplémentaire chaque mois

Le ministre camerounais de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, a effectué le jeudi 19 septembre 2024 une visite de travail sur le site du barrage de Nachtigal (420 MW), infrastructure énergétique en cours de finalisation dans la région du Centre. « Il ressort aujourd'hui que, sur les sept groupes (60 MW chacun) qui constituent l'ouvrage, trois sont désormais mis en production. On vient de mettre en production le 3ème groupe, ce qui porte à 180 MW la puissance que le barrage injecte actuellement dans le réseau. L'objectif qui a été fixé est de mettre en service un groupe supplémentaire chaque mois. Donc, en octobre, on aura certainement le 4ème groupe avant la fin du mois. Et les choses évolueront ainsi pour qu'au plus tard, fin janvier 2025, les sept groupes soient en production », a déclaré le ministre Eloundou Essomba au terme de sa visite.

À en croire le membre du gouvernement, « l'étape suivante est de pouvoir garantir la disponibilité des infrastructures de transport. Nous allons continuer notre visite sur le corridor des lignes de transport jusqu'à Douala pour être sûrs qu'il y a une synchronisation en termes de calendrier, pour pouvoir évacuer en temps réel l'énergie produite à Nachtigal, et pouvoir réduire de manière substantielle les désagréments que les populations connaissent aujourd'hui du fait du déficit de production ou d'une infrastructure de transport inadéquate ».

Pour rappel, selon les accords conclus entre l'État du Cameroun

et la société NHPC, qui pilote le projet Nachtigal, dès la disponibilité des 420 MW attendus du barrage, une facture mensuelle de 10 milliards de FCFA devra être réglée à ce producteur indépendant, que l'énergie produite à Nachtigal soit évacuée et consommée ou non. D'où l'urgence d'apprêter les infrastructures de transport associées à cette infrastructure, afin de pouvoir effectivement consommer l'énergie produite, et ainsi générer les revenus permettant de payer les factures de NHPC.

Investissement d'un montant total de 786 milliards de FCFA (1,34 milliard \$), le barrage de Nachtigal est la plus grande centrale de production d'énergie électrique du Cameroun. Grâce à ses 420 MW de capacité, elle permettra, à terme, d'augmenter de 30 % d'un seul coup les capacités de production du pays. Cette infrastructure énergétique va également doper la contribution de l'hydroélectricité dans le mix énergétique, avec pour corollaire des économies substantielles sur les achats de combustibles destinés à faire tourner les centrales thermiques d'appoint, éparpillées sur le territoire national.

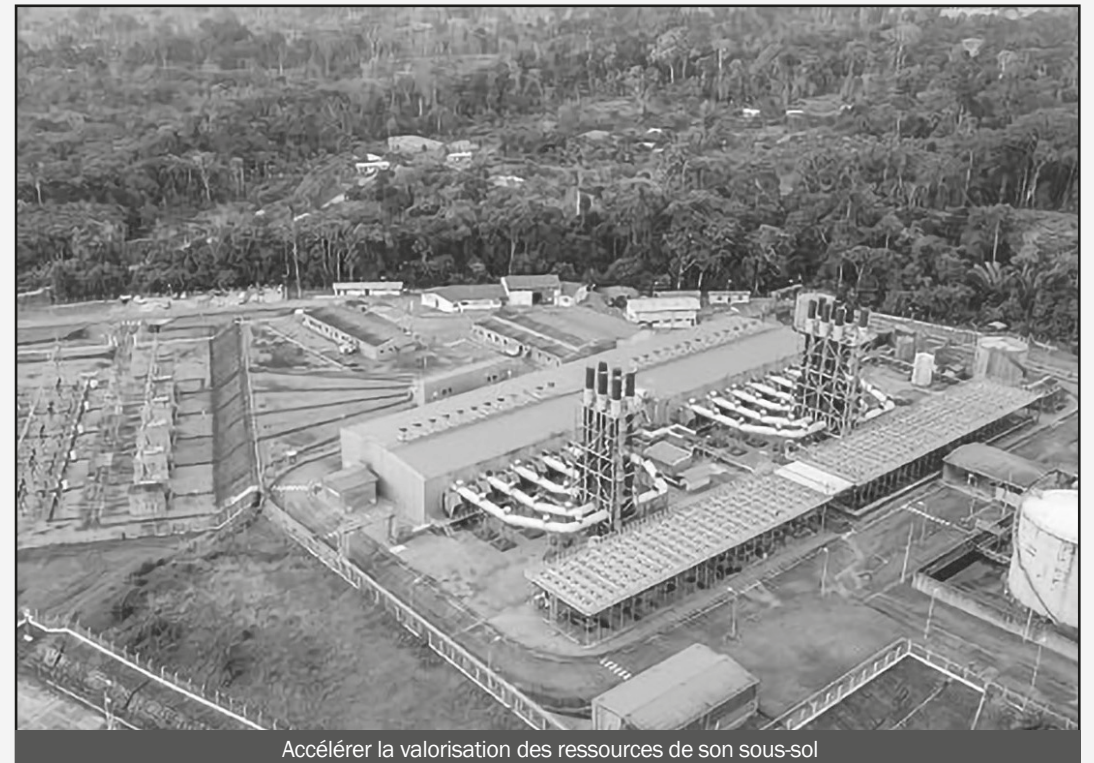
Nachtigal fera également du Cameroun le pionnier de l'exportation d'énergie électrique en Afrique centrale. Ceci à la faveur du Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun au Tchad (Pirect) qui permettra au Cameroun de fournir à son voisin 100 MW d'électricité à l'horizon 2027.

Bouba Yankréo

ELECTRICITE

La centrale électrique de Kribi de nouveau à l'arrêt

En 2013, la centrale de Kribi est devenue la première de la région à fonctionner au gaz naturel, marquant également son statut de premier producteur indépendant d'électricité au Cameroun.



Accélérer la valorisation des ressources de son sous-sol

Lors d'une visite de travail sur le chantier du barrage hydroélectrique de Nachtigal ce jeudi 19 septembre 2024, le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, a abordé les récents délestages touchant particulièrement les grandes métropoles du Cameroun, Yaoundé et Douala. Il a expliqué que ces interruptions de service sont dues à des contraintes de production, notamment l'arrêt de la centrale à gaz de Kribi située dans la région du Sud.

« Il y a beaucoup de contingences. La contrainte était d'abord au niveau de la production. Par exemple, la centrale à gaz de Kribi est en arrêt à cause des différends qu'il y a entre Eneo et l'entreprise de production [Globeleq, Ndlr] du fait des retards dans le paiement des factures d'énergie. Le secteur est délesté d'au moins 20 % de ses capacités de production. Ceci pourrait être à l'origine d'un certain nombre de désagréments pour les populations », a déclaré le ministre face à la presse.

La centrale à gaz de Kribi, d'une capacité de 216 MW (pour une capacité installée de 1 229 MW), est essentielle au système électrique du pays. Avec la centrale à fioul lourd de Dibamba (88 MW), ces deux installations, contrôlées à 56 % par le producteur indépendant d'électricité Globeleq (contre 44 % pour l'État), fournissent 20 % de l'approvisionnement électrique national.

Dans un communiqué du 14 mai dernier, Globeleq a indiqué qu'Eneo lui devait plus de 100 milliards Fcfa (170,1 millions \$) d'arriérés, un problème qui avait déjà conduit à l'arrêt de ses centrales en novembre et décembre 2023. Bien que l'entreprise ait relancé « exceptionnellement » ses centrales après un engagement de paiement de 30 milliards Fcfa par le gouvernement, le 20 décembre 2023, la situation reste

tendue.

Eneo, distributeur exclusif d'électricité au Cameroun, fait face à ses propres défis financiers, revendiquant plus de 200 milliards de FCFA auprès de l'État et des entités publiques. « La situation s'est empirée. La dette des entités publiques envers Eneo a presque doublé, passant de 167 milliards au 31 décembre 2022 à 266 milliards de FCFA au 31 décembre 2023 », a déclaré Amine Homman Ludiye, directeur général d'Eneo, dans une interview à Investir au Cameroun. Il a affirmé qu'avec les investissements réalisés, le facteur limitant n'est plus la production, mais plutôt le transport et la distribution, des secteurs nécessitant des investissements importants.

Malgré ces défis, Gaston Eloundou Essomba a exprimé un certain optimisme, affirmant que les efforts pour augmenter la production énergétique permettront de « réduire de manière substantielle » les désagréments que les populations rencontrent en raison du déficit de production et des infrastructures de transport inadéquates. La mise en service du troisième groupe du barrage de Nachtigal, qui injecte désormais 180 MW (sur les 420 MW prévus) dans le réseau interconnecté sud (RIS), est un pas dans cette direction, a-t-il dit.

Selon lui, l'étape suivante consiste à garantir la disponibilité des infrastructures de transport. « Nous allons continuer notre visite sur le corridor des lignes de transport jusqu'à Douala pour être sûrs qu'il y a une synchronisation en termes de calendrier, pour pouvoir évacuer en temps réel l'énergie produite à Nachtigal », a annoncé le membre du gouvernement.

B.Y

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le Cameroun dématérialise le paiement de la taxe d'acconage et de la TVA

Depuis le 16 septembre 2024, la liquidation, le recouvrement et le reversement des frais d'acconage et de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) associés sont automatiquement calculés et prélevés via le Système d'information des douanes du Cameroun (Camcis), le système informatique de la douane camerounaise. L'acconage se réfère à l'ensemble des opérations de chargement et de déchargement des marchandises sur un navire.



Sécuriser les recettes fiscales et à simplifier les procédures douanières

Cette réforme, annoncée le 6 août dernier par le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, fait suite à l'arrêté ministériel du 21 septembre 2000 fixant les prix hors taxes des services rendus par les professions d'acconage et de manutention. D'après le ministère des Finances, le taux de la TVA est de 19,25 %, dont 17,5 % en principal et 10 % (du principal) au titre des centimes additionnels communaux. Les exportations, quant à elles, bénéficient d'un taux zéro. En revanche, le montant des frais d'acconage reste à définir, car il dépend des opérations spécifiques réalisées.

D'après le bulletin d'informations de la douane « Customs Newsletter » du 16 septembre 2024, la collecte et le reversement des frais suivent un schéma précis. Dans le détail, le chargeur s'acquitte de l'ensemble des frais auprès des banques, notamment via les canaux numériques

mis à disposition, en même temps que les droits et taxes de douane. Après le paiement, chaque acconier recevra sa quote-part sur son compte bancaire selon le protocole d'accord Minfi-Apeccam-Guce. Chaque acconier pourra suivre en temps réel la collecte de ses frais via la plateforme e-Guce, le système de gestion électronique des procédures d'importation et d'exportation du Guichet unique des opérations du commerce extérieur (Guce).

La dématérialisation des processus vise à sécuriser les recettes fiscales et à simplifier les procédures douanières pour les opérateurs économiques. Elle permettra de réduire les interventions humaines, limitant ainsi les risques de fraude et de corruption. L'objectif, selon la douane, est de créer un guichet unique pour les opérateurs, où ils pourront payer leurs taxes en un seul lieu.

La digitalisation des frais d'acconage et de la TVA, apprend-on, garantit une meilleure fluidité des opérations et un prélèvement direct de la TVA, sans avoir à attendre les déclarations des acconiers. Elle s'inscrit dans le processus de dématérialisation et de simplification des procédures du commerce extérieur. Cette dématérialisation devrait contribuer à dynamiser le trafic dans les trois principaux ports (Douala, Limbé et Kribi) du Cameroun et à attirer davantage d'investissements.

Cédric Boyomo

HYDROCARBURES

Les recettes pétro-gazières baissent au premier semestre 2024

Cette contre-performance pourrait compromettre l'objectif de 801 milliards de FCFA de recettes pétrolières visées par le gouvernement pour l'année 2024.

Entre janvier et juin 2024, les ventes d'hydrocarbures (pétrole et gaz) réalisées par la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) pour le compte de l'État ont généré 256 milliards de FCFA de recettes pour le Trésor public, contre 351 milliards durant la même période l'année précédente. Cette chute de 95 milliards de FCFA reflète une baisse des cours mondiaux mais aussi de la production. Le Cameroun, selon les données de la SNH a produit 11,104 millions de barils de pétrole durant le premier semestre, avec un volume commercialisé de 6,1 millions de barils. En ce qui concerne le gaz, la production s'est établie à 42 491,63 millions de BTU (British Thermal Units), dont 8,512 millions de MMBTU ont été exportés pour le compte de l'État. Tandis qu'en 2023 à la même période, « le Cameroun a produit 11,9 millions de barils de pétrole pour une quantité vendue de 7,01 millions de barils de pétrole. La production gazière s'est pour sa part établie à 48 527,33 millions de pieds cubes », renseignent les données de la SNH. Cette contre-performance pourrait compromettre l'objectif de 801 milliards de FCFA de recettes pétrolières fixé pour 2024 par le gouvernement. À mi-parcours, seulement 33 % des prévisions ont été atteints, une situation qui pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs : des gisements vieillissants, des investissements en berne et surtout la chute continue des prix des hydrocarbures sur le marché mondial. Même si la SNH ne donne pas des raisons



Le Siège de la SNH à Yaoundé

sur cette baisse des recettes, depuis mars 2023, les prix du pétrole sont en effet sur une trajectoire baissière. Mardi dernier, le baril de Brent, référence mondiale, a chuté de 4 % pour passer sous la barre des 70 dollars, une première depuis décembre 2021. Le Brent s'échangeait alors à 68,95 dollars, contre 71,84 dollars la veille. Le West Texas Intermediate (WTI), référence américaine, a également connu une baisse de 4,5 %, atteignant 65,58 dollars, son plus bas niveau depuis mai 2023.

Alors que le Cameroun peine à remonter la pente en ce qui concerne les opérations en amont du secteur pétrolier, la gestion des activités en aval préoccupe le Fonds monétaire international (FMI). L'institution de Bretton Woods multiplie les alertes au sujet des subventions aux produits pétroliers raffinés, qui pèsent lourdement sur le budget de l'État du pays. Dans son adresse à la nation le 31 décembre 2023, Paul Biya, a relevé que le pays a dépensé 640 milliards pour subventionner les prix des carburants contre 1000 milliards en 2022 soit une baisse de 350 milliards (35%).

Rémy Ngassana

EXPLOITATION DE FER ET D'OR

Le Cameroun entame des négociations avec trois sociétés

Dans le cadre de sa stratégie de valorisation des ressources minières, le Cameroun a ouvert des pourparlers avec trois entreprises pour l'exploitation de gisements de fer et d'or. Il s'agit de Camina S.A, Caminex S.A, Et Oriole Cameroon 2 Sarl



Accélérer la valorisation des ressources de son sous-sol

Engagé dans un projet ambitieux visant à accélérer la valorisation des ressources de son sous-sol, le Cameroun multiplie les initiatives en vue de lancer certains projets miniers. Une dizaine au total sur la période 2023-2027. A cet effet, le ministre des Mines par intérim vient d'annoncer l'ouverture des négociations, de quatre conventions minières entre l'État du Cameroun et les sociétés Camina S.A, Caminex S.A, et Oriole Cameroon 2 Sarl. Ces compagnies minières se positionnent respectivement pour l'exploitation des gisements de fer de Ngovayang, Ntem et Djoum 3, situés dans la région du Sud, ainsi que du gisement d'or de Bibémi, dans la région du Nord. Après avoir réalisé des recherches ayant mis en évidence des gisements exploitables, elles ont soumis des demandes de permis d'exploitation au ministère des Mines. Ces demandes incluent des études de faisabilité

ainsi que des projets de conventions minières, ouvrant la voie aux négociations actuelles. Ces négociations, qui se dérouleront en plusieurs étapes, visent à aboutir à des projets de conventions consensuels, incluant la participation d'administrations sectorielles concernées, mais aussi à donner une issue à ces projets annoncés depuis plusieurs années mais dont les concrétisations tardent à se matérialiser.

LE FER DE NGOVAYANG

Le projet de fer de Ngovayang à Bipindi (Sud Cameroun), porté par Camina SA et majoritairement détenu par le conglomérat indien Jindal Steel and Power, se caractérise par d'importantes capacités. Selon le ministère des Mines, Camina détient trois permis de recherche couvrant une superficie de 938 km² pour l'exploration du fer et des

substances associées. La réserve minérale est évaluée à 800 millions de tonnes, dont 300 millions de tonnes de fer avec une teneur moyenne de 35%, bien que des estimations plus récentes indiquent 111,42 millions de tonnes nécessitant un enrichissement. Le projet devrait générer jusqu'à 3 000 emplois directs et 20 000 emplois indirects pendant les phases de construction et d'exploitation.

LE FER DE NKOUT

Situé dans la région du Sud Cameroun, à une trentaine de kilomètres de la localité de Djoum, le gisement de Nkout dispose d'un potentiel de 3 milliards de tonnes de minerai. La société Caminex, filiale de la Libyan Foreign Bank, qui a mis en évidence la mine sur ce site, entend saisir les autorités camerounaises pour signer une convention minière afin de développer ce projet. En effet, outre l'acheminement des minerais issus de l'exploitation des gisements d'Avima, Badondo, Nabéba au Congo et de Mbalam au Cameroun, la voie ferrée Mbalam-Kribi que veut construire le consortium Bestway Finance Ltd et AutSino Resources représentera une aubaine pour l'exploitation des gisements miniers connexes. L'un des plus en vue est le gisement de fer de Nkout. Caminex aurait déboursé près de 300 millions de dollars pour financer les études de faisabilité de cette mine selon Jeune Afrique.

L'OR DE BIBÉMI

La société britannique Oriole Resources détient près d'une dizaine de permis

d'exploration minière au Cameroun. Il s'agit des projets aurifères orogéniques de Bibémi dans le Nord du Cameroun et de Mbe dans l'Adamaoua. Pour le premier projet, étendu sur une superficie de 177 km², la société britannique détient 92,2% des actions. Elle y revendique de nombreuses réalisations, notamment les deux premiers trous de la phase 4 du programme de forage au diamant, pour un total de 6 685,40 mètres en 54 trous. En ce qui concerne le projet de Mbe, la société détient 90% des actions. Le gisement d'or de Bibémi, dans la région du Nord Cameroun, a vu son potentiel augmenter de 21%, atteignant désormais 375 000 onces, selon la dernière évaluation publiée en janvier par la société. Cette nouvelle estimation dépasse les 305 000 onces annoncées en 2022 lors de la première évaluation.

Une fois les conventions minières signées et les permis délivrés, le Cameroun pourrait espérer de nombreuses retombées économiques, « les retombées économiques de ces projets sont nombreuses, aussi bien pour les populations locales, les communes et le pays tout entier. », renseigne le ministre. Dans un contexte où les recettes pétrolières s'effondrent, comme en témoigne la baisse de 95 milliards de Fcfa des recettes pétro-gazières au premier semestre 2024, la relance du secteur minier s'impose comme une alternative pour la diversification économique du pays.

La Rédaction

FINANCEMENT DES PROJETS ROUTIERS

Le Cameroun plaide pour une hausse des investissements de la BAD

Lors du deuxième Forum des transports organisé par la Banque africaine de développement (BAD) à Abidjan du 18 au 20 septembre 2024, le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, a appelé à une augmentation des investissements de la BAD pour le développement des infrastructures routières du pays.



Le Cameroun espère ainsi bénéficier de ces investissements pour densifier son réseau routier

Actuellement, la BAD est le premier partenaire technique du Cameroun dans ce secteur, avec un volume financier de 824,8 milliards FCFA, représentant 54 % du financement total des projets routiers, selon les services du ministère des Travaux publics. Le portefeuille du ministère des Travaux publics comprend neuf projets actifs soutenus par la BAD, tels que le Programme de facilitation des transports sur le corridor Bamenda-Mamfe et le Projet d'aménagement de la route Ketta-Djoudj et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé-Brazzaville. D'autres initiatives incluent la réhabilitation de la route Yaoundé-Bafoussam, la construction route nationale n°11 (Ring Road), entre autres.

Le gouvernement, apprend-on, travaille actuellement sur deux nouveaux projets : le Projet régional de facilitation du transport et du commerce sur le corridor Cameroun-Guinée équatoriale-Gabon et le Programme d'appui au secteur des transports, Phase 4 (PAST-4), qui concerne la reconstruction de sections routières du réseau national Ngaoundéré-Garoua. Ces projets visent à améliorer l'accès aux services de base, désenclaver les zones rurales et stimuler la croissance économique. Le ministre a présenté ces projets lors de la deuxième session plénière du forum sous le thème « Route durable, développement et entretien logistique », le 18 septembre dernier. Aux côtés de ses homologues d'autres pays africains, il a exposé les défis et les opportunités liés à l'amélioration des infrastructures routières. Il a également rappelé que certaines de ces routes font partie des axes prioritaires du Plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale (PDCT-AC), visant à accroître les échanges entre les pays de la région. D'autres routes joueront un rôle crucial dans le renforcement des échanges et de la coopération entre les pays de la CEEAC et ceux de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en particulier entre le Cameroun et le

Nigeria.

Le Cameroun est engagé dans un vaste chantier de projets routiers, avec 70 projets examinés lors de la première revue de l'année 2024, couvrant un linéaire total de 5 000 km de routes en construction ou en réhabilitation. L'objectif, pour fin 2024, est d'obtenir 869,85 km de nouvelles routes bitumées et d'améliorer les infrastructures existantes. La Stratégie nationale de développement à l'horizon 2030 (SND30) fixe comme objectif l'extension et la densification des infrastructures de transport au Cameroun. La politique sectorielle des transports met l'accent sur l'importance des infrastructures routières pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et l'intégration régionale. Intitulé « L'Afrique en mouvement - Accélérer la connectivité durable du transport et de la logistique », le deuxième Forum des transports a pour objectif d'aborder les défis critiques du continent en matière d'infrastructure et de logistique. Cet événement intervient alors que la BAD a augmenté ses investissements dans le secteur des transports. En 2023, l'institution a consacré 2,49 milliards de dollars à des projets de transport à travers le continent, soit une hausse de 36 % par rapport à l'année précédente. « Avec une population africaine qui devrait atteindre 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050 et une production économique qui devrait tripler d'ici 2040, la nécessité d'étendre et de moderniser les infrastructures de transport du continent est plus urgente que jamais. La demande de transport devrait également être multipliée par huit d'ici 2040. Le forum vise à s'attaquer de front à ces défis, en favorisant le dialogue entre les gouvernements, les experts, les donateurs et le secteur privé », précise la BAD dans un communiqué. Le Cameroun espère ainsi bénéficier de ces investissements pour densifier son réseau routier.

Placide Onguéné

FINANCEMENT

Comment la BAD aide l'Afrique à attirer les investisseurs privés

L'investissement privé sera la source de la majeure partie du financement dont l'Afrique a besoin pour atteindre les Objectifs de développement durable, et la Banque africaine de développement s'appuie sur son statut de notation AAA pour le mobiliser.

Selon une étude de la Banque africaine de développement (BAD), les entreprises et les entrepreneurs africains représentent 90 % des emplois, 70 % du produit intérieur brut et 70 % des investissements sur le continent. Reconnaisant l'influence considérable du secteur privé sur les perspectives économiques de l'Afrique, la Banque s'est donné pour priorité de catalyser les investissements privés dans les secteurs les plus productifs et les plus prometteurs du continent. Le président Akinwumi Adesina estime que le prêteur fait des progrès louables dans cette importante mission.

« La Banque africaine de développement mobilise davantage d'investissements du secteur privé en Afrique », a-t-il récemment déclaré à Chatham House. Il a rappelé avec fierté comment la Banque a contribué à réunir des financements pour certains des projets les plus transformateurs du secteur privé africain.

« Nous avons soutenu le projet de GNL (gaz naturel liquéfié) de 24 milliards de dollars au Mozambique, qui rapportera plus de 66 milliards de dollars de revenus au Mozambique et fera du pays le troisième exportateur mondial de GNL. Nous avons soutenu le complexe de raffinerie Dangote, d'un montant de 19,5 milliards de dollars, la plus grande raffinerie à train unique au monde et la plus grande usine d'ammoniac au monde. Nous avons soutenu la société de phosphate OCP au Maroc, d'un montant de 13 milliards de dollars, la plus grande usine d'engrais phosphatés au monde », a-t-il fait remarquer.

Pour l'avenir, la BAD reste déterminée à promouvoir les solutions du secteur privé. « L'investissement privé sera la source de la majeure partie du financement dont l'Afrique a besoin pour atteindre les ODD et les objectifs de l'Agenda 2063 », indique la Banque dans un rapport aux investisseurs. « La création d'un environnement favorable à l'investissement privé est donc essentielle pour réduire les déficits de financement de l'Afrique et promouvoir une croissance verte inclusive. »

RENDRE LES PROJETS BANCABLES

Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Afrique n'attire actuellement que 3,5 % des investissements directs étrangers mondiaux, la majorité des capitaux étant canalisés vers les ressources naturelles et les industries extractives. Pour accroître sa part des investissements directs étrangers mondiaux, l'Afrique doit développer une série de projets bancables dans d'autres secteurs afin d'attirer la participation du secteur privé.

« Le problème, c'est que lorsque vous parlez du secteur privé, ils posent la question : où sont les projets ? Où sont les projets bancables ? Et c'est pourquoi la Banque africaine de développement investit dans un autre véhicule appelé Africa 50, qui est un véhicule de type capital-investissement dont la mission est d'aider à développer des projets bancables et également de pouvoir financer ces projets bancables », a déclaré Adesina à Bloomberg en mai. Il a révélé qu'« Africa 50 dispose de plus d'un milliard de dollars d'actifs, ce qui souligne sa croissance.

La Banque s'appuie sur son bilan solide de plus de 300 milliards de dollars et sur sa notation de crédit exceptionnelle pour attirer des investissements privés dans divers secteurs de l'économie africaine. « En tant qu'institution solide, notée AAA, la Banque utilise son bilan pour lever des fonds sur les marchés de capitaux privés, mobilisant 4 dollars pour chaque dollar de capital », indique le prêteur dans un rapport aux investisseurs.

Mais il ne suffit pas de fournir des capitaux. Sans réformes adéquates pour rendre les économies africaines



Le siège de la Banque Africaine de Développement

plus attractives, ces efforts seront vains. C'est pourquoi la Banque poursuit également des réformes politiques pour améliorer l'environnement des affaires pour les entrepreneurs et les entreprises africaines et les aider à devenir plus compétitifs.

« La BAD soutient les réformes sectorielles dans les domaines à forte croissance, établit des cadres nationaux pour les partenariats public-privé et met en œuvre des politiques d'intégration commerciale dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) », indique la Banque.

En outre, la Banque soutient les politiques industrielles en faveur des pôles de croissance et des zones économiques spéciales (ZES), en promouvant l'industrialisation par le biais de politiques et de réglementations du marché des capitaux. L'intégration des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans les chaînes de valeur régionales et la promotion des réformes de gouvernance électronique sont des éléments essentiels de cette stratégie.

Par Lennox Yieke, journaliste économique et financier basé au Kenya



Olam Agri et Carrefour Market unissent leurs forces pour une ville de Douala plus propre, à l'occasion de la Journée mondiale du nettoyage de notre planète



Olam Agri, à travers sa célèbre marque Riz Bijou, en partenariat avec Carrefour Market, a mené avec succès une vaste activité de nettoyage dans les environs de Douala 1er, 3eme, 4eme, et 5eme. Cette initiative, qui s'est tenue le samedi 21 septembre, commémorait la Journée mondiale de la propreté de notre planète, qui vise à mobiliser 5 % de la population mondiale pour catalyser un changement sociétal durable dans les comportements liés à la mauvaise gestion des déchets.

L'événement visait à sensibiliser la communauté sur l'importance de la protection de l'environnement et à promouvoir une planète plus verte en collectant les déchets plastiques dans ces zones. Il s'inscrivait dans le cadre d'un effort mondial visant à mobiliser les citoyens pour une action volontaire coordonnée, à encourager la collaboration et à sensibiliser à la nécessité concrète de réduire la pollution due aux déchets. Il a également permis de rappeler avec force notre responsabilité collective dans la préservation et le maintien d'un environnement propre et

sain. Les employés d'Olam Agri ont participé activement au nettoyage, démontrant ainsi l'engagement de l'entreprise envers la communauté et la durabilité environnementale. Kouasseu Carole, Marketing Manager, a déclaré : « Grâce à ces initiatives, Riz Bijou contribue non seulement à la bonne nutrition de ses consommateurs, mais aussi à leur bien-être dans un environnement sain. » Par ailleurs, le responsable de la communication d'entreprise d'Olam Agri au Cameroun, Ashu Ma-Mbeng Success, a

souligné les efforts internes de l'entreprise dans le cadre de la campagne « Eco Green : Think Green, Act Green ». Cette campagne vise à sensibiliser les employés à la gestion des déchets et à la protection de l'environnement, renforçant ainsi l'engagement d'Olam Agri pour un avenir durable. « Cette initiative renforce l'engagement des employés et met en évidence le véritable engagement d'Olam Agri en faveur du développement durable », a-t-elle déclaré.

EGYPTAIR

A STAR ALLIANCE MEMBER 

Fly to EGYPT



egyptair.com